

Proposition de contribution sur :

« La robotique autonome face au droit et à l'éthique »

Nathalie NEVEJANS

*Maître de conférences en droit privé, Faculté de droit de Douai,
Centre de Recherche en Droit, Ethique et Procédures (EA n° 2471),
Membre du Comité d'éthique du CNRS (COMETS).*

COMMUNAUTE D'APPARTENANCE PREFERENTIELLE :

Juridique.

PROBLEMATIQUE :

Depuis quelques années, les progrès de la robotique sont tels, que les juristes sont contraints de s'y intéresser.

Si l'ensemble de la robotique, aussi bien civile (robots chirurgicaux, industriels, de services, ...) que militaire (robots de guerre, drones de guerre, ...) renouvelle les réflexions, il pourrait être judicieux dans le cadre des travaux sur les « Convergences du droit et du numérique » de s'orienter plus spécifiquement vers la robotique autonome. En effet, cette dernière pose de nombreux problèmes aussi bien juridiques qu'éthiques fort délicats à aborder (responsabilité, droits fondamentaux, etc.), et qui méritent analyse au regard de son inévitable influence sur la société. La robotique autonome a d'ailleurs attiré l'attention du législateur européen, comme en témoigne le projet de résolution européenne concernant les règles de droit civil sur la robotique du 31 mai 2016.

Toutefois, l'aspect éminemment technique et scientifique de la robotique fait que, bien souvent, il est très difficile pour un juriste d'aborder ces questions. Or, seule une compréhension véritable de la robotique permet de déjouer les pièges, ainsi que les tentations de la facilité aux relents de personnalité juridique du robot.

ELEMENTS DE MA CONTRIBUTION :

Spécialiste en droit et éthique de la robotique et des technologies émergentes, et ayant participé à des évènements majeurs nationaux et européens, je me propose, dans le cadre de cette contribution, de m'attarder sur l'examen des grandes notions juridiques qui pourraient être bouleversées par l'apparition de la robotique autonome, notamment le problème de la responsabilité, puis d'orienter mon étude vers la dimension éthique qui pose de nouvelles questions, et qui touche au plus près l'homme et les droits fondamentaux.

Ayant acquis des compétences techniques et scientifiques en robotique, à côté du seul aspect juridique et éthique, j'envisage avec plaisir de contribuer aux ateliers du seul point de vue scientifique, lorsqu'il s'agira de travailler sur la notion de robotique autonome avec un langage du scientifique.